

*Permanent Mission of Romania
to the United Nations
New York*



*Mission permanente de la Roumanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
New York*

Check against delivery

A D D R E S S

by

**H.E. Mr. Adrian Mihai CIOROIANU,
Minister of Foreign Affairs of Romania,**

at the 62nd session of the UN General Assembly

New York, September 28, 2007

Mr Président,
Excellencies,
Ladies and Gentlemen,

Allow me to begin by expressing my sincere congratulations to you, Mr. President, upon your election as President of the 62nd session of the United Nations General Assembly and to wish you full success in this challenging endeavour. At the same time, I would like to extend my appreciation to H.E. Sheika Al Khalifa, for her excellent work as President of the 61st session.

Romania fully subscribes to the statement delivered by H.E. José Socrates, the Prime Minister of Portugal, on behalf of the European Union. I would equally like to add some complementary reflections of interest for my country. Romania remains firmly attached to its engagement in favour of efficient multilateralism on all the three pillars of the United Nations' activity: peace and security, human rights, sustainable development.

[Security Council Reform]

Mr. President,
Romania wishes to be an active participant in all ongoing reform processes according to the guidelines we accepted in the Millennium Summit Outcome.

It seems there is a quasi consensus on the principle of the expansion of the Security Council, yet not on the practical ways in which this could take place. We all know that this happens because we are talking here about a structural reform of a principal organ, with in-depth political implications. It seems also that there is little disagreement on the general principle that the Security Council should adequately reflect the geopolitical configuration of nowadays world.

We are of the view that, at this very moment, the compromise solution offered by the transitional formula should be considered carefully. Nonetheless, for it to bear fruits, the intermediary stages and the terminus point should enjoy wide support.

We believe that the compromise solution offered by the intermediary stage is regarded rather positively, precisely because at this stage is general enough to allow everybody to see it closer to one's aim. Let us see if it stands the test of substantial negotiations.

Nevertheless negotiations on the extension of the SC should not prevent progresses and decisions on the complementary dimension of improving the working methods of the SC, particularly the issue of transparency of the SC activity and the possibility to limit the veto use.

Finally, with 23 members, the Eastern European Group should be entitled to at least one additional seat in the Security Council, in any formula we will agree upon.

Mr. President,

[Representation in the UN Secretariat]

It should be also re-emphasized that, despite being the most dynamically growing regional group within the UN General Assembly, Eastern European presence in managerial positions in the UN Secretariat and in the UN bodies is still irrelevant.

Mr. President,

[Kosovo]

Romania follows with particular attention the latest developments regarding Kosovo. The solution for the status of the province needs to be in line with the international law in force.

We welcome the efforts of the Troika to facilitate the negotiations between the two parties.

The direct talks which were held today here in New York, represent a positive evolution and similar meetings should be organized in the months to come. Direct negotiations between Belgrade and Prishtina will contribute to reaching a genuine compromise that will support the stability of the Western Balkans and the European perspective of this region.

[Irak]

Monsieur le Président,

En Irak, les évolutions positives dans le domaine de la reconstruction institutionnelle, de la réconciliation inter - confessionnelle et de la sécurité doivent être consolidées avec du soutien régional et international. La nouvelle résolution du Conseil de sécurité 1770/2007 présente un mandat étendu de l'ONU dans le domaine de l'assistance pour le développement et de la reconstruction et de la médiation pour le dialogue politique au niveau national et régional.

Nous saluons la réunion ministérielle du 22 septembre dernier sur l'Irak, coprésidée par le Premier ministre de l'Irak et le Secrétaire général des Nations Unies. Nous sommes convaincus que le pari de la communauté internationale sur l'Irak sera gagnant. Quant à la Roumanie, elle est présente dans le théâtre, et solidaire avec la population et le gouvernement irakiens.

[Terrorisme]

Monsieur le Président,

La prévention et le combat du terrorisme ont besoin également d'un multilatéralisme efficace s'appuyant sur les normes du droit international. La menace du terrorisme internationale réclame des mesures fondées sur le consensus. L'action globale contre le terrorisme impose des mesures afin de

dissoudre les groupes impliqués dans des activités terroristes, par le biais d'une coopération internationale. La lutte contre le terrorisme doit être impitoyable mais, néanmoins, elle doit respecter les droits et les libertés fondamentales de l'homme. Le combat du terrorisme devrait tenir compte aussi de ses racines sociales et économiques. Afin de combattre les menaces et les risques à la sécurité globale engendrés par le phénomène du terrorisme international, la communauté internationale a besoin de mieux se coordonner et se consulter en pleine confiance.

Aucun pays ne pourrait assurer sa propre sécurité tout seul. La Roumanie soutient les efforts entrepris par les organisations internationales, régionales et subrégionales visant la consolidation de la solidarité internationale contre le terrorisme, en conformité avec le droit international et coopère au plan bilatéral afin de prévenir et combattre ce fléau.

[Non-prolifération]

Le *Traité de non-prolifération nucléaire* (TNP) reste le pilier du régime juridique international dans le domaine de la non-prolifération nucléaire et aussi un instrument essentiel pour promouvoir la paix et la sécurité internationales.

En dépit de toutes les difficultés des dernières années, le TNP préserve sa relevance et signification. La mise en œuvre et l'observation rigoureuse des normes du Traité représentent des éléments fondamentaux du système international de sécurité.

L'équilibre rendu par les droits et les obligations inscrits dans le Traité est essentiel pour la stabilité du système international. Dans ce sens, le maintien des principes fondamentaux du Traité relatif à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire et à la coopération internationale dans le domaine, ainsi que des garanties en ce qui concerne l'observation des obligations de non-prolifération sont essentiels.

La Roumanie attache beaucoup d'importance au développement de l'énergie nucléaire et à la promotion des applications pacifiques dans des domaines comme la médecine, l'industrie, l'agriculture et dans d'autres domaines d'utilité publique. La Roumanie partage aussi l'idée que l'adoption de l'énergie nucléaire comme alternative énergétique écologique dans le contexte de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto est un choix important.

Une attention prioritaire de la communauté internationale doit viser les menaces de la prolifération des armes de destruction massive, et en même temps, l'accès des terroristes à ces types d'armes.

Mon pays ne néglige pas les problèmes lesquelles continuent d'exister en ce qui concerne l'armement conventionnel et soutient fermement la nécessité de démarrage d'un processus de réflexion structuré sur la question d'un futur instrument juridique international concernant le commerce avec des armes.

[Les opérations de maintien de la paix]

La Roumanie participe avec détermination aux opérations de maintien de la paix avec des militaires – observateurs militaires, officiers d'état majeur et de protection, officiers de police aux 12 opérations de paix dans des pays sur quatre continents : Haïti, Congo, Ethiopie et Erythrée, Soudan (l'opération hybride et UNMIS), Libéria, Côte d'Ivoire, Afghanistan, Népal, Timor Leste, Géorgie et Kosovo, En même temps, la Roumanie participe aux opérations de paix aux Balkans de l'Ouest, en Iraq et en Afghanistan.

Les casques bleus méritent la gratitude des pays hôtes ainsi que de toute la communauté internationale. Nous considérons qu'on doit tenir compte dans la création des forces multinationales sous les auspices des Nations Unies des particularités culturelles et linguistiques du pays où les casques bleus sont déployés.

[L'ONU et la promotion des droits de l'homme]

Monsieur le Président,

La Roumanie, maintenant membre de l'Union européenne, s'est développée sur la conception politique selon laquelle la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit, représentent une nécessité vitale pour le développement de nos sociétés. C'est pour cette raison qu'elle désire s'engager d'une manière imaginative à soutenir les droits de l'homme, la démocratie, la tolérance, la diplomatie comme moyen de règlement de toutes les disputes, ainsi que le dialogue entre les cultures et les civilisations.

D'ailleurs, il n'est pas sans intérêt de rappeler que Bucarest vient d'accueillir la *Conférence de l'OSCE sur la lutte contre la discrimination et sur la promotion du respect et de la compréhension mutuels* (7-8 juin 2007). La conférence a été l'occasion de mettre en évidence la nécessité de réagir, aux niveaux politique et institutionnel, pour combattre toutes les formes d'intolérance et de discrimination, afin de garantir le respect des droits de l'homme, et faire en sorte que tout citoyen puisse se sentir protégé par la loi et avoir la preuve concrète de la solidarité des autres au moment où ses droits sont bafoués.

J'estime en même temps qu'il y a une série de problèmes sensibles sur lesquels la communauté internationale devrait réfléchir plus profondément pour adopter des mesures appropriées. En ce sens, je pense à la nécessité d'assurer la protection des droits de l'enfant et c'est pour cette raison que la Roumanie soutient la création du poste de *Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour le combat contre la violence envers les enfants*.

[La Roumanie dans le Conseil des Droits de l'Homme]

Monsieur le Président,

Mon Gouvernement accorde une attention particulière à l'action du Conseil des Droits de l'Homme, d'autant plus qu'à partir de juin dernier jusqu'à mi-2008

la présidence de cette nouvelle institution sera assurée par la Roumanie. La construction institutionnelle de cet organisme est presque achevée. Ce que nous avons obtenu est, certes, un compromis. Le nouveau Conseil n'est certainement pas l'organe sans peur et sans reproche que nous avons imaginé, mais il faut l'utiliser, car la promotion du respect des droits de l'homme est un combat que nous devons mener sans relâche. L'approbation, par l'Assemblée Générale, du rapport du Conseil des Droits de l'Homme, qui inclut également le paquet institutionnel adopté au milieu de cette année, sera de nature à servir ce but.

Il est nécessaire que cette nouvelle institution puisse faire valoir d'avantage sa vocation qui consiste à faire connaître, respecter et constamment consolider les droits de l'homme dans le monde entier et veiller à la mise en œuvre des engagements pris par les Etats. La Roumanie réitère sa confiance dans la capacité du Conseil des Droits de l'Homme de devenir une référence solide et crédible dans le système institutionnel consacré à la protection des droits de l'homme.

[Démocratie]

Monsieur le Président,

La démocratie représente un processus global. Un quart de siècle auparavant, moins d'un tiers des États du monde pouvaient être considérés comme des véritables démocraties. A présent, cette proportion a fortement augmenté et représente la référence.

Nous nous réjouissons des avancées des principes de la démocratie et des droits de l'homme dans les décisions politiques et les plans d'actions des autres organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux. Avec l'effort commun des États membres, un nombre important de résolutions et de déclarations concernant divers aspects de la démocratisation ont été adoptés. En 2000, la Commission des Droits de l'Homme a adopté la résolution «

Promotion et Renforcement de la Démocratie », initiée par mon pays. La résolution réunit, pour la première fois, dans un seul document cohérent les principes, les valeurs et les pratiques qui représentent un cadre pour les actions de tout gouvernement ayant à l'esprit la promotion de la démocratie.

Certes, il y a des liens étroits entre le respect des droits de l'homme et la démocratie. C'est le message principal que la Roumanie et les autres co-auteurs ont voulu transmettre par les résolutions: *Poursuite du dialogue sur des mesures visant à promouvoir et à consolider la démocratie, Interdépendance de la démocratie et des droits de l'homme, Renforcement du rôle des organisations et mécanismes régionaux, sous-régionaux et autres en vue de promouvoir et de consolider la démocratie, Démocratie et État de droit*, adoptées par la suite.

Dans ce contexte, je voudrais exprimer la gratitude de mon gouvernement à l'égard du rôle actif du Qatar qui a pris l'initiative de créer le *Conseil Consultatif des Conférences internationales des Démocraties Nouvelles ou Rétablies* dont la Roumanie fait partie et qui est déjà prêt à proposer un plan d'action.

Nous sommes aussi très contents de voir que la *Communauté des démocraties* est devenue maintenant un group actif, qui s'est engagé à promouvoir les valeurs et les repères de la démocratie. Nous sommes prêts à œuvrer de concert avec d'autres délégations membres du Group de travail III de la *Communauté des démocraties*, que la Roumanie a récemment pris la tâche de coordonner, en anticipation de la prochaine Conférence ministérielle qui aura lieu à Bamako (Mali).

[Développement et assistance en faveur du développement]

Suivant l'adhésion à l'Union européenne, la politique de coopération internationale pour le développement est devenue partie intégrante de la politique étrangère de la Roumanie. Il en est de même pour la mise en œuvre du Consensus européen pour le développement et implicitement, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

En tant que membre des Nations Unies qui bénéficie d'une croissance économique constante et solide, la Roumanie est en train de rejoindre le groupe de pays donateurs, avant la fin de cette année. L'assistance officielle au développement, conçue comme un engagement graduel et progressive, deviendra une pièce maîtresse de notre politique étrangère et une expression de la solidarité internationale de la Roumanie avec les pays en développement ou en transition. Nous nous sommes déjà dotés d'une stratégie nationale, d'une construction institutionnelle, d'un budget qui comporte un chapitre consacré à l'assistance officielle au développement et, surtout, d'une volonté politique sans faille. Nous examinons de très près toutes les options de contributions volontaires par le biais du système des Nations Unies pour établir nos priorités initiales.

[Changements climatiques]

L'ONU joue un rôle primordial dans l'aide aux régions dévastées par les catastrophes naturelles. Nous sommes pleinement conscients de l'impact pharamineux des changements climatiques sur la vie des êtres humains.

Rappelons nous les mots de Kant qui disait que « Deux choses remplissent l'esprit humain d'admiration et de craintes incessantes : le ciel étoilé au-dessus de moi et la loi morale en moi ». Laissons alors la loi morale et la raison faire de sorte qu'on préserve le ciel étoilé.

Probablement le degré général de liberté n'a jamais atteint un niveau si élevé dans l'histoire de l'humanité que de nos jours. Si nous sommes plus libres, plus informés et plus conscients que nos prédécesseurs, nous devons être également plus responsables et soucieux de notre environnement.

La Roumanie a subi elle-même, cette année, comme d'autres pays, les conséquences des changements climatiques : des températures équatoriales, ainsi que la sécheresse suivie des inondations diluviennes.

Les changements climatiques représentent un défi du XXI^{ème} siècle pour tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement.

Les dirigeants politiques doivent soutenir l'élaboration d'un instrument juridique nouveau. Ils devraient soutenir la recherche scientifique afin qu'elle puisse mener à bien ses tâches visant à réduire la dépendance de l'économie mondiale des combustibles fossiles et stimuler la découverte de nouvelles technologies.

À partir de 1990, la Roumanie a commencé à agir en faveur du développement durable au niveau politique, mais également dans les milieux économiques. Ainsi, la Roumanie a ratifié, en 1994, la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et, en 2001, le Protocole de Kyoto.

Vu ce phénomène d'une intensité presque inouïe, il est nécessaire de consolider la capacité d'action au niveau régional et européen. A cette fin, les institutions compétentes roumaines ont analysé la possibilité d'organiser une réunion régionale à haut niveau afin de discuter des politiques de réponse au phénomène du réchauffement global, surtout des mécanismes d'action et de soutien aux problèmes liés à la sécheresse. L'initiative serait circonscrite à la région de l'Europe Centrale et de Sud-est.

[Alliance des Civilisations]

La Roumanie attache une importance particulière au dialogue entre les cultures et les religions, qui est devenu aujourd'hui, plus que jamais, un moyen indispensable face aux défis globaux actuels.

Mon pays, avec une riche diversité culturelle, situé à la confluence des cultures et civilisations, s'est bien engagé dans des initiatives internationales et régionales pour la promotion du dialogue interculturel, y compris dans sa dimension religieuse. Le 3^e Rassemblement Œcuménique Européen, qui a eu lieu début septembre en Roumanie, à Sibiu – capitale européenne de la culture 2007 – est un exemple récent illustrant notre culture du dialogue.

Aucune autre instance n'est mieux placée que l'ONU pour rapprocher les peuples, les cultures et les religions. Je voudrais mentionner tout

particulièrement « l'Alliance des Civilisations », qui dispose d'un grand potentiel à construire un vrai dialogue entre l'Occident et l'Islam et au-delà, en mobilisant des partenaires clés pour développer des projets sur des thèmes spécifiques, comme l'éducation, les medias, la jeunesse et la migration. La Roumanie soutient cette initiative à laquelle participe à travers le Groupe des Amis et veut s'impliquer activement dans ses futures activités.

[Francophonie]

Le monde d'aujourd'hui, par ses conflits et ses mutations permanentes, requiert une coopération renforcée des organisations internationales. Un exemple que nous considérons très important c'est le travail conjoint de l'ONU et de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Du 25 au 29 septembre 2006, les Instances de la Francophonie se sont réunies à Bucarest, en Roumanie. En tant que pays hôte du XI^{ème} Sommet, notre pays a assumé la présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage et de la Conférence ministérielle de la Francophonie. Dans ce double rôle nous avons considéré que c'était notre devoir de nous impliquer d'une manière active non seulement dans la réforme institutionnelle, mais aussi dans l'approfondissement de la concertation francophone.

Monsieur le Président,

En dépit de toute critique, plus ou moins raisonnable, les Nations Unies restent une organisation incontournable, sans laquelle la communauté internationale perdrait ses jalons. Loin de l'affaiblir, la mondialisation économique et la société de l'information ne font que lui renforcer la vocation d'universalité, la légitimité, et l'autorité morale. Mais c'est à nous, les Etats membres, le devoir de la servir au delà des intérêts étroits ou éphémères.

Je vous remercie, Monsieur le Président.